



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ambassadeur
pour le numérique**
*ambassador
for digital affairs*

Rapport d'activité 2020

Ambassadeur pour le numérique

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères



Table des matières

Enjeux et objectifs de la diplomatie numérique française	3
<i>Une pandémie à l'ère numérique</i>	3
<i>La boussole d'action de l'Ambassadeur pour le numérique</i>	6
Bilan de l'activité de l'Ambassadeur pour le numérique	7
<i>Actions menées par l'Ambassadeur pour le numérique en 2020</i>	7
I. RENFORCER LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ DU CYBERESPACE	7
II. PROMOUVOIR LES VALEURS DÉMOCRATIQUES ET LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE NUMÉRIQUE	18
III. CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE DE L'ÉCOSYSTÈME FRANÇAIS D'INNOVATION NUMÉRIQUE, EN PARTICULIER DE LA FRENCH TECH	22
IV. PARTICIPER A LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET ET A SA RÉGULATION	24
<i>Valeurs transversales majeures</i>	27
<i>Actions transversales majeures</i>	29
V. SUIVRE ET ANTICIPER LE DÉVELOPPEMENT DES INNOVATIONS ET LA MAÎTRISE DES TECHNOLOGIES DE RUPTURE, NOTAMMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, ET FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UN CADRE DE GOUVERNANCE INTERNATIONALE	29
VI. CONSTRUIRE UNE CAPACITÉ NUMÉRIQUE DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE	32
VII. ACCOMPAGNER LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DANS LA MONTÉE EN PUISSANCE NUMÉRIQUE DU MINISTÈRE	34
Diffusion des idées et promotion des positions françaises	34
<i>Interventions, conférences et auditions de l'Ambassadeur pour le numérique</i>	35
<i>Contributions écrites</i>	41

Enjeux et objectifs de la diplomatie numérique française

Une pandémie à l'ère numérique

La pandémie de COVID-19 a provoqué une prise de conscience générale de l'emprise du numérique sur nos quotidiens et de la nouvelle surface d'exposition aux risques. Sur le plan géopolitique, elle a également renforcé les tensions (batailles de narratifs, désinformation) et suscité de nouvelles interrogations (dépendance technologique, économique, violence en ligne).

Un des effets collatéraux de la pandémie a été de changer brutalement les conditions d'exercice de la diplomatie : interruption des voyages internationaux, virtualisation des conférences et fora internationaux, confinements à répétition... Ce contexte, loin de ralentir la diplomatie numérique, l'a plutôt intensifiée :

- Dématérialisation rapide de nombreux processus, en particulier des grandes négociations multilatérales ;
- Naissance de nombreux groupes de travail via vidéoconférence ou messageries instantanées qui ont donné un nouvel élan aux relations en marge de ces grands formats multilatéraux.

Ce contexte a naturellement eu un impact sur la diplomatie numérique française.

L'Ambassadeur pour le numérique et son équipe travaillent, avec l'ensemble du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et les ministères compétents, à mener une diplomatie numérique ambitieuse et cohérente, permettant à la fois de défendre les intérêts français et européens dans la révolution numérique et de promouvoir nos valeurs, et plus particulièrement 'un internet libre, unique, ouvert et sûr. Cet effort est distinct du plan de transformation numérique interne du Ministère, qui vient d'être lancé et s'inscrit dans le même esprit.

Cette diplomatie numérique est aujourd'hui une composante à part entière de l'action diplomatique française car les tensions géopolitiques dans l'espace numérique s'intensifient sous l'effet de quatre grandes tendances :

- **Les tensions entre la Chine et les Etats-Unis et le risque de voir le numérique se structurer autour de l'affrontement entre deux grands modèles antagonistes** : ces enjeux ne sont pas seulement commerciaux (sanctions commerciales des Etats-Unis à l'encontre de géants chinois des nouvelles technologies) mais portent aussi sur des questions techniques et menacent à terme l'unicité même d'internet.
- **Le renforcement de positions monopolistiques d'un petit nombre d'acteurs** : une poignée d'entreprises influentes dicte les normes et standards de fait, avec un impact sur les pratiques d'un grand nombre de consommateurs, en l'absence de concurrents crédibles, de garanties démocratiques et de sécurité adéquates.
- **L'augmentation des externalités négatives associées à la montée en puissance du numérique** : le rôle croissant du numérique dans nos pratiques et nos relations s'accompagne d'une augmentation mécanique d'effets externes, y compris négatifs. Ainsi, les grandes plateformes numériques, en développant des algorithmes de ciblage

comportemental pour maximiser leurs bénéfices, génèrent des “bulles de filtre” et des “chambres d’écho” qui peuvent jouer un rôle dans la radicalisation en ligne de certains individus ainsi qu’être détournées par ceux qui souhaitent déstabiliser les démocraties, notamment au travers de campagnes de manipulation de l’information. Au-delà de ces dévoiements, cette « bulle informationnelle » atteint nos fondements démocratiques en rendant plus difficiles la circulation des idées et le débat, ce qui constitue à terme une menace pour notre modèle et nos institutions.

- **Le repli et l’instrumentalisation de l’Internet par les Etats** : face à des défis qui les dépassent, certains États peuvent être tentés de contrôler, censurer, restreindre l’accès aux technologies numériques et de les utiliser à des fins autoritaires.

Ces tendances bouleversent les équilibres géopolitiques et menacent les principes fondateurs d’Internet : ouverture, neutralité, transparence, évaluation par les pairs, décentralisation, échange des savoirs et cultures. Or, s’il était nécessaire de le rappeler, cette révolution numérique est porteuse d’immenses possibilités de progrès économiques et humains : accès à l’information, à l’éducation, à la culture, partage de la puissance d’agir, potentiel d’innovation... Le numérique peut et doit être un outil d’émancipation, de plus grande égalité démocratique et de participation citoyenne. **La diplomatie numérique française ne vise donc pas seulement à nous protéger des détournements et des externalités négatives. Elle entend également défendre et promouvoir un environnement et des outils numériques libres et ouverts, développer leur potentiel de progrès, et vise à favoriser une gouvernance numérique partagée entre toutes les parties prenantes : Etats, recherche, entreprises et société civile.**

Pour ce faire, elle agit dans quatre directions :

- I. Garantir la sécurité et la stabilité internationale du cyberspace ;
- II. Promouvoir les droits humains, les valeurs démocratiques et la langue française dans le monde numérique ;
- III. Renforcer l’influence et l’attractivité des acteurs français du numérique ;
- IV. Contribuer à la gouvernance de l’Internet, en renforçant son caractère ouvert et diversifié, tout en soutenant la confiance dans son utilisation.

L’ensemble de ces enjeux sont constamment rebattus par un flux ininterrompu d’innovations, notamment l’intelligence artificielle, qui exigent un suivi constant.

La diplomatie numérique de la France oeuvre également pour préserver la capacité de l’Union européenne et de ses Etats membres de faire leurs propres choix de manière autonome, sans protectionnisme ni volonté hégémonique. C’est dans cette perspective qu’elle travaille pour **renforcer la souveraineté numérique européenne** à travers **quatre grands chantiers**¹ :

- I. Garantir la sécurité dans le cyberspace et protéger nos démocraties face à la diffusion de contenus terroristes et face aux campagnes de manipulations de l’information.

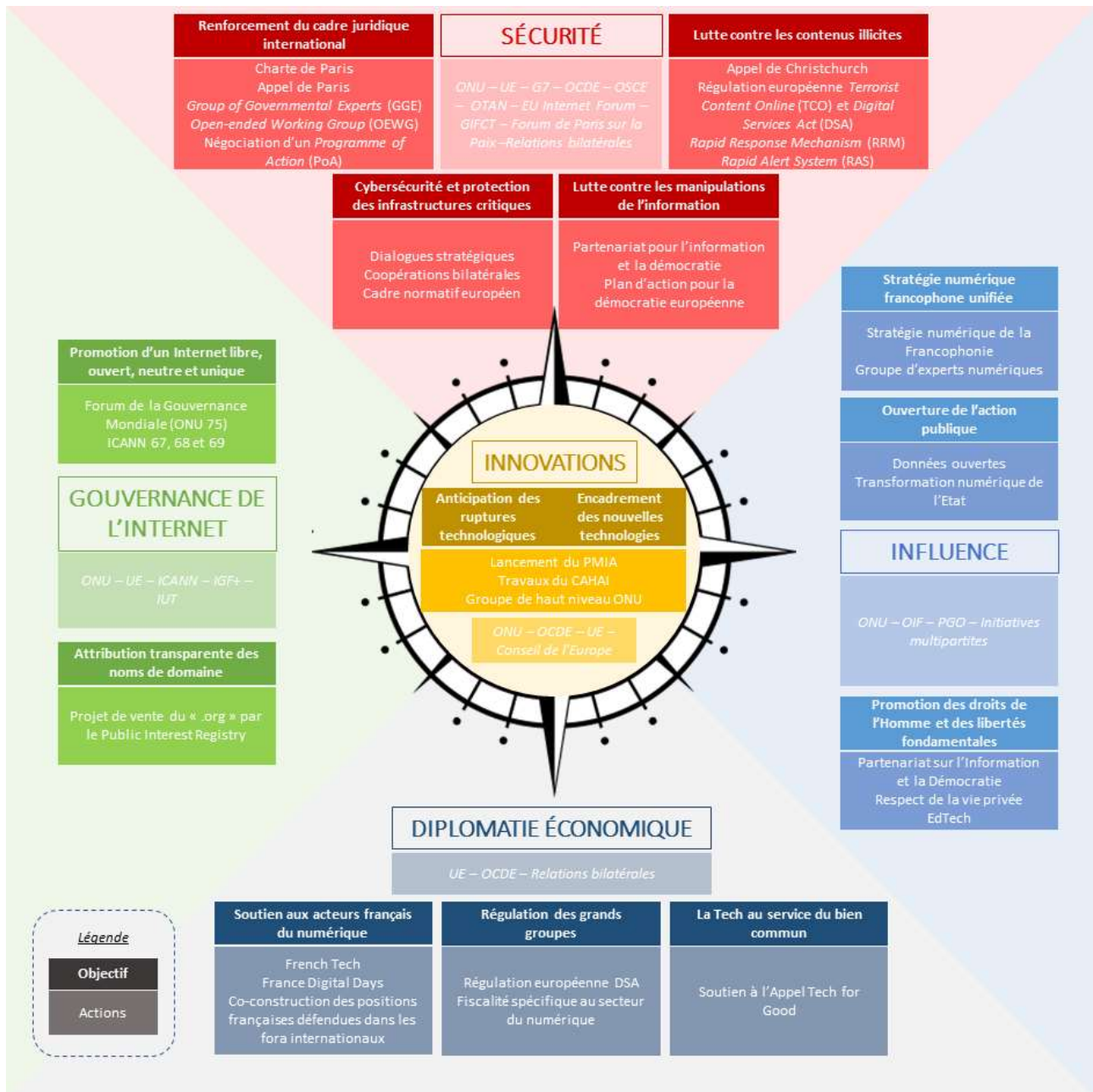
¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/actualites-et-evenements/2021/article/paris-cyber-week-allocation-de-jean-yves-le-drian-08-06-21>

- II. Gagner la bataille de l'innovation.
- III. Consolider le modèle de protection des droits et de régulation européen au niveau mondial.
- IV. Renforcer l'accès et la protection des infrastructures numériques essentielles.

Ces enjeux sont également au cœur des préoccupations et politiques d'autres services de l'Etat. Ainsi, la mission de l'Ambassadeur pour le numérique a pour objectif de construire une position concertée et cohérente qui puisse être portée et promue au nom de la France auprès des acteurs internationaux, qu'ils soient étatiques, privés ou membres de la société civile. Pour cela, il travaille en lien étroit et constant avec, entre autres, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, le Secrétariat d'Etat au numérique, le Ministère de l'Economie, le Ministère des Armées, le Ministère de l'Intérieur ainsi que le Ministère de la Culture.

Enfin, la diplomatie numérique ne se résumant pas à l'exercice de la diplomatie sur des enjeux numériques, mais appelant également une évolution des pratiques elles-mêmes, l'Ambassadeur pour le numérique, avec l'appui de la Direction du numérique, développe des outils ouverts et collaboratifs, par exemple consacrés au suivi des conditions générales d'utilisations des entreprises technologiques.

La boussole d'action de l'Ambassadeur pour le numérique



Bilan de l'activité de l'Ambassadeur pour le numérique

Actions menées par l'Ambassadeur pour le numérique en 2020

I. RENFORCER LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ DU CYBERESPACE

Notre sécurité nationale se joue sur un nouveau théâtre d'affrontements : l'espace numérique, ou cyberspace. La multiplication des acteurs et le caractère protéiforme des actions qui y sont menées créent un terreau favorable au développement de pratiques déstabilisatrices, et potentiellement destructrices : espionnage politique ou industriel, attaques contre les infrastructures critiques (santé, énergie, transport, communication...) à des fins de sabotage, utilisations criminelles d'Internet (cybercriminalité), y compris à des fins terroristes, mais aussi propagation de fausses informations ou de manipulations de l'information à grande échelle.

Ces menaces mettent en péril la paix et la prospérité, mais viennent également planer sur les démocraties et peuvent susciter des réactions qui menacent à leur tour les libertés fondamentales. C'est pourquoi la diplomatie française promeut activement, au niveau national, européen et international, les principes d'un espace numérique libre, ouvert, neutre, sûr et unifié, pour favoriser la paix et la sécurité internationales.

Cet engagement est parfaitement compatible avec la **construction d'une autonomie stratégique, qui se décline dans trois dimensions : technologique, réglementaire et capacitaire**. Pour appliquer cette doctrine, la France agit au niveau national, européen et international. Au sein de l'Union européenne, elle encourage une action coordonnée dans une logique de subsidiarité, de complémentarité et de respect des compétences des Etats en matière de sécurité nationale. Dans ce sens, la recherche d'une coopération renforcée entre les Etats membres sur ces sujets pour défendre nos intérêts communs est privilégiée.

En collaboration régulière avec la Direction des affaires stratégiques, de la sécurité et du désarmement (ASD), et plus particulièrement avec la sous-direction des affaires stratégiques et de la cybersécurité, l'Ambassadeur pour le numérique s'est attaché à promouvoir cette vision dans les enceintes traitant de la sécurité et de la stabilité du cyberspace.

a. Approfondir notre dialogue bilatéral et multilatéral en matière de cybersécurité

i. Renforcement du dialogue avec les acteurs du secteur privé et la société civile en matière de cybersécurité.

1. Échanges avec de nombreux chefs d'entreprises françaises, européennes et non-européennes, mais aussi des responsables d'organisations non gouvernementales.
2. Participation au [Forum International de la Cybersécurité](https://www.forum-fic.com/accueil.htm)² (FIC), événement européen majeur en matière de cybersécurité qui a rassemblé plus de 10 000 participants provenant de près de 80 pays.

² <https://www.forum-fic.com/accueil.htm>

- ii. **Participation aux mécanismes interministériels de gestion des crises cyber (C4)**, instance d'analyse de la menace, de préparation et de coordination, qui regroupe l'ensemble des services de l'Etat concernés afin d'assurer l'échange des informations relatives aux attaques informatiques et de faciliter la préparation des options de réponse de l'Etat, tant sur les aspects techniques que diplomatiques ou judiciaires.
- iii. **Participation, notamment en lien avec [l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information](#)³ (ANSSI), à des travaux de coopérations bilatérales avec des partenaires étrangers** tels que le Maroc ou le Vietnam. Ces initiatives ont permis de partager expériences et bonnes pratiques sur des sujets techniques.
- iv. **Conduite de 3 dialogues stratégiques bilatéraux en matière de cybersécurité avec les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Russie**, afin de renforcer notre coopération au niveau technique avec nos partenaires, de promouvoir la préservation de la stabilité et de la sécurité dans le cyberspace et de diffuser la doctrine française en matière de cybersécurité. Par ailleurs, un **point de suivi annuel du dialogue stratégique avec l'Inde** a été effectué à New Delhi le 16 janvier 2020.
- v. **Mise en place d'un dialogue privilégié entre homologues européens** au sein du Forum de l'Union Européenne sur l'internet ([l'EU Internet Forum](#))⁴ pour aligner les positions européennes en matière de cybersécurité. En parallèle, des échanges réguliers et informels ont permis de coordonner les diplomaties européennes et défendre une vision commune d'un cyberspace stable et sûr dans les enceintes internationales.

Actions menées pour approfondir notre dialogue bilatéral et multilatéral en matière de cybersécurité			
Sujet	Action	Lieu	Date
Négociations bilatérales / dialogues stratégiques	Dialogue stratégique avec l'Inde	New Delhi, Inde	16 janvier 2020
	Dialogue Stratégique Cyber avec les Etats-Unis	Paris	22 janvier 2020
	Dialogue Stratégique Cyber avec la Russie	Paris	9 septembre 2020
	Dialogue Stratégique Cyber avec le Royaume-Uni	Paris	26 novembre 2020

³ <https://www.ssi.gouv.fr/>

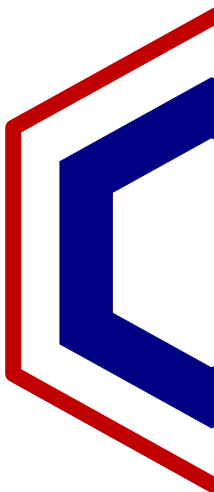
⁴ <https://www.internetforum.eu/>

<p>Présentation de l'approche française cyber</p>	<p>Participation à la présentation du Fonds fiduciaire pour la cybersécurité (<i>Cybersecurity Trust Fund</i>) de la Banque Mondiale</p>	<p>Visio-conférence</p>	<p>6 juin 2020</p>
--	--	-------------------------	--------------------

b. Contribuer au renforcement et à la mise en œuvre du cadre normatif international nécessaire à la préservation de la paix et de la sécurité internationales dans le cyberspace

i. **Représentation de la France au sein des grandes instances internationales et participation aux négociations.**

1. **A l'ONU**, où différents groupes d'experts gouvernementaux se réunissent depuis 2004 pour traiter des questions et produire des recommandations liées à la sécurité du cyberspace, **l'Ambassadeur pour le numérique a conduit les délégations françaises au sein de ces groupes dédiés** : le Groupe d'Experts Gouvernementaux (*Group of Governmental Experts* ou GGE), mis en place par la résolution 73/266 de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), ainsi qu'un Groupe de travail à composition non limitée (Open Ended Working Group⁵ ou OEWG), mis en place par la résolution 73/27 de l'AGNU. Au sein de ces groupes, la délégation française a posé les jalons essentiels à la promotion d'un *Programme d'Action* (PoA) ambitieux, à savoir un instrument permanent et tourné vers l'action, visant à accroître la coopération internationale et à renforcer les capacités des Etats, pour concourir à une mise en œuvre concrète du cadre normatif agréé par les groupes de travail des Nations unies, et ainsi permettre un environnement des technologies de l'information et de la communication ouvert, sûr, stable, accessible et paisible.



La création de l'**Open-ended Working Group (OEWG)** a été approuvée le 8 novembre 2018 par le Premier comité de l'Assemblée générale des Nations Unies dans le but de développer des règles communes de responsabilité dans le cyberspace.

L'OEWG, pour lequel tous les Etats membres de l'ONU sont invités à participer, s'appuie sur les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux (GGE) chargé de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale.

⁵ <https://www.un.org/disarmament/open-ended-working-group/>

L'Ambassadeur pour le numérique a également participé aux travaux du Groupe de travail du panel de haut niveau sur la cybersécurité (High Level Panel cybersecurity working group) et de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR). En outre, plusieurs dialogues bilatéraux ont été menés en marge de ces travaux multilatéraux, notamment pour promouvoir le PoA.

2. **A l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)**, enceinte régionale de référence pour la définition et la mise en œuvre des mesures de confiance appliquées au cyberspace, se basant sur la volonté d'une plus grande transparence, coopération, et confiance entre les pays membres de l'organisation.
 - ii. **Promotion de l'Appel de Paris⁶ pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace** notamment avec le lancement d'une consultation ouverte à la communauté des soutiens de l'Appel de Paris. Cette consultation sans précédent, à laquelle plus de 100 représentants de la société civile, du secteur privé et du secteur public soutenant l'Appel ont contribué, a permis de mettre en lumière les attentes de l'écosystème. Une synthèse des résultats a été partagée par l'Ambassadeur pour le numérique en juin auprès des soutiens et de nos partenaires à l'ONU.
 - iii. **Appui aux efforts de transparence sur les doctrines françaises en matière de lutte informatique menés par les administrations**, notamment par le Ministère des Armées.

Actions menées pour renforcer le cadre international juridique nécessaire à la préservation de la paix et de la sécurité internationales dans l'espace numérique

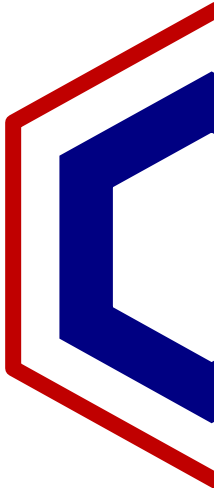
Sujet	Action	Lieu	Date
Négociations internationales	Promotion du <i>Programme d'Action</i> (PoA)	New-York, Etats-Unis, et visio-conférence	<i>En continu</i>
	Dialogue bilatéral avec la Russie au sujet du PoA	Paris et visio-conférence	<i>En continu</i>
	Négociations <i>Open-ended Working Group</i> (OEWG)	New York, Etats-Unis	10 - 14 février 2020
	Négociations <i>Groupes d'experts gouvernementaux</i> (GGE)	Genève, Suisse	25 - 27 février 2020

⁶ <https://pariscall.international/fr/>

Rapport d'activité 2020 – Ambassadeur pour le numérique

	Négociations GGE	Visio-conférence	6 avril 2020
	Négociations OEWG	Visio-conférence	15 - 19 juin 2020
	Négociations GGE	Visio-conférence	31 août – 3 septembre 2020
	Négociations OEWG	Visio-conférence	1 ^{er} septembre 2020
	Négociations <i>Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR)</i>	Visio-conférence	28 septembre 2020
	Négociations OEWG	Visio-conférence	29 septembre – 1 ^{er} octobre 2020
	Négociations OEWG	Visio-conférence	17 au 19 novembre 2020
	Négociations OEWG	Visio-conférence	1 ^{er} au 3 décembre 2020
	Négociations GGE	Visio-conférence	10 et 11 décembre 2020
	Négociations GGE	Visio-conférence	15 et 16 décembre 2020
Appel de Paris	Présentation et lancement de la consultation de la communauté de l'Appel de Paris en ligne	Lille	30 janvier 2020
	Réunion de suivi avec les soutiens de l'Appel de Paris	Visio-conférence	18 juin 2020
	Réunion de suivi avec les soutiens de l'Appel de Paris	Visio-conférence	7 septembre 2020
Charte de Paris	Intervention à l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)	Visio-conférence	7 septembre 2020
GLOBSEC	Participation au GLOBSEC lors du Forum de Bratislava 2020	Visio-conférence	8 octobre 2020

- c. Renforcer la mobilisation nationale, européenne et internationale sur les enjeux de lutte contre les contenus illicites en ligne
 - i. **Suivi des négociations relatives à la proposition de règlement européen sur la prévention de la diffusion de contenus à caractère terroriste en ligne (TCO).**
 - ii. **Organisation des travaux pour la mise en œuvre des engagements de [l'Appel de Christchurch](#)⁷ sur la lutte contre les contenus terroristes et extrémistes violents en ligne.**



L'**Appel de Christchurch** a été lancé le 15 mai 2019 par la France et la Nouvelle-Zélande en réponse aux attaques de Christchurch du 15 mars 2019, marquées par la retransmission en ligne de l'horreur commise ce jour-là.

L'Appel rassemble les grands fournisseurs de services en ligne, les gouvernements et des représentants de la société civile pour collaborer à l'élimination des contenus terroristes et extrémistes violents en ligne. Il était soutenu, au 31 juillet 2020, par 48 États, la Commission européenne, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et huit entreprises de l'Internet.

1. **Mise en place du réseau consultatif de l'Appel de Christchurch, composé d'organisations de la société civile.** Il est composé de 44 organisations de la société civile, dont deux françaises. Les gouvernements français et néo-zélandais le consultent une fois par mois pour obtenir ses conseils dans la mise en œuvre effective des engagements de l'Appel.
2. **[Suivi de la mise en œuvre des engagements](#)⁸ de l'Appel par les entreprises, y compris la réforme du [Forum mondial de l'Internet contre le terrorisme](#)⁹ (ou en anglais, *Global Internet Forum to Counter Terrorism, GIFCT*) :**
 - a. Mise en place d'une nouvelle gouvernance de l'organisation, avec un conseil d'administration composé des 4 entreprises fondatrices (Facebook, Microsoft, Twitter, YouTube), un comité consultatif indépendant composé de représentants de 7 États, dont la France, et d'une équipe permanente. En juin 2020, le Forum a nommé un nouveau directeur général, Nick Rasmussen. Depuis le 23 juillet 2020, le comité

⁷ <https://www.appeldechirstchurch.com/>

⁸ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-numerique/blog-de-l-equipe/article/l-appel-de-christchurch-quelles-avancees-20-07-20>

⁹ <https://gifct.org/>

consultatif indépendant du Forum mondial de l'Internet contre le terrorisme se réunit de façon mensuelle.

- b. Lancement en juin 2020 de [groupes de travail](#)¹⁰ rassemblant les différentes parties prenantes soutenant l'Appel de Christchurch.
- c. Mise en place d'un protocole permettant la suppression collaborative et coordonnée de contenus terroristes ou extrémistes violents des plateformes en ligne, le Protocole de crise en ligne (en anglais, *Content Incident Protocol* ou CIP). Ce dernier a été déclenché pendant les attaques à Halle, en Allemagne, et à Glendale, en Arizona.

3. **Suivi de la mise en place des protocoles des entreprises de l'Internet et d'Europol pour une réponse rapide et coordonnée à la diffusion de contenus terroristes suite à une attaque.**

Ces protocoles ont malheureusement été mis à l'épreuve lors de l'attentat à Conflans-Sainte-Honorine. Si la réaction des entreprises a confirmé les avancées obtenues dans le cadre de l'Appel, cet attentat a également montré les points d'amélioration restants. Dans les jours qui ont suivi l'attentat de Conflans, l'Ambassadeur pour le numérique s'est entretenu à plusieurs reprises avec le directeur général et les entreprises fondatrices du GIFCT afin d'identifier les mesures à mettre en place pour renforcer les faiblesses identifiées du dispositif.

4. **Lancement d'une consultation inédite des soutiens pour évaluer l'efficacité et le respect des engagements de l'Appel de Christchurch ainsi que pour définir ses futures priorités.** Un rapport préliminaire de cette consultation [a été présenté le 13 novembre 2020 à l'occasion de la troisième édition du Forum de Paris sur la Paix](#)¹¹.

5. **Préparation du deuxième anniversaire de l'Appel de Christchurch.**

- iii. **Participation aux travaux du groupe d'experts de l'OCDE** pour obliger les entreprises à mettre en place des [rapports de transparence](#)¹² pour rendre compte de leurs efforts dans la lutte contre les contenus terroristes et extrémistes violents en ligne. Des réunions régulières sont organisées depuis avril 2020. Elles réunissent des représentants d'Etats, d'entreprises et de la société civile. Les positions défendues par la France ont permis de faire avancer de manière significative les négociations sur le sujet.

¹⁰ <https://gifct.org/working-groups/>

¹¹ <https://www.youtube.com/watch?v=mChNKDVvakc>

¹² <https://www.oecd.org/sti/current-approaches-to-terrorist-and-violent-extremist-content-among-the-global-top-50-online-content-sharing-services-68058b95-en.htm>

- iv. Défense des positions et des valeurs françaises sur la liberté d'expression dans la lutte contre les contenus terroristes, notamment lors de la conférence RightsCon (conférence qui porte sur les sujets à l'intersection des droits de l'homme et de la technologie) du 27 juillet 2020.

Actions menées pour renforcer la mobilisation nationale, européenne et internationale sur les enjeux de lutte contre les contenus illicites en ligne			
Sujet	Action(s)/Événement(s)	Lieu	Date
Lutte contre l'utilisation d'Internet à des fins terroristes	Participation au groupe d'experts OCDE sur les rapports de transparence	Visio-conférence	<i>En continu</i>
	Dialogue bilatéral avec le Royaume-Uni	Visio-conférence	<i>En continu</i>
	Groupe de Haut Niveau France – Royaume-Uni	Paris	24 janvier 2020
	Réunion trilatérale France - Allemagne – Royaume-Uni pour le renforcement de la sécurité en ligne	Visio-conférence	15 mai 2020
	Forum de l'Union Européenne sur Internet (<i>EU Internet Forum</i>)	Visio-conférence	25 mai 2020
	Forum de l'Union Européenne sur Internet (<i>EU Internet Forum</i>)	Visio-conférence	2 juillet 2020
	Forum de Paris sur la Paix	Visio-conférence	11 au 13 novembre 2020
	Forum de l'Union Européenne sur Internet (<i>EU Internet Forum</i>)	Visio-conférence	3 décembre 2020
Appel de Christchurch	Réunion de suivi de l'Appel de Christchurch avec la Nouvelle-Zélande	Visio-conférence	<i>En continu</i>

	Réunions du Réseau consultatif des organisations de la société civile (CCAN)	Visio-conférence	<i>Mensuel</i>
	Réunion de lancement du Comité Consultatif Indépendant (<i>Independent Advisory Network IAC</i>) du Forum mondial de l'Internet contre le terrorisme (GIFCT)	Visio-conférence	25 juin 2020
	Participation aux réunions de l'IAC	Visio-conférence	<i>Bi-mensuel</i>

d. Renforcer la mobilisation nationale, européenne et internationale sur les enjeux de lutte contre les manipulations de l'information

i. Construction d'une position française sur les sujets de manipulations de l'information en participant aux travaux interministériels

1. Travaux de **qualification des manipulations de l'information**, avec l'aide du [Centre d'Analyse, de Prévision et de Stratégie](#)¹³ (CAPS). Ce travail de fond a notamment permis de :

d. Caractériser les « manipulations de l'information » afin de mieux les distinguer d'autres phénomènes (« propagande », « influence » et « ingérence »).

e. Placer les algorithmes, les fonctions de modération et plus largement les obligations de transparence et d'ouverture des plateformes numériques au centre des préoccupations françaises en matière de lutte contre les manipulations de l'information.

2. Participation, avec la Direction de l'Union européenne du Ministère, aux travaux de la **task force interministérielle sur la régulation des plateformes numériques** qui a pour mission de détailler la position française en matière de régulation des plateformes, notamment dans le cadre des discussions européennes sur la législation sur les services numériques ([Digital Services Act](#)¹⁴ ou DSA).

3. Définition des positions françaises sur la responsabilité des plateformes numériques dans la lutte contre les manipulations de l'information, qui ont permis de nourrir la réponse à la consultation publique de la Commission européenne sur le DSA.

¹³ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/le-centre-d-analyse-de-prevision-et-de-strategie/>

¹⁴ <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/digital-services-act-package?etrans=fr>

4. Mise en cohérence en juillet 2020, en lien avec le Direction de l'Union européenne, d'une position française en matière de lutte contre les manipulations de l'information en vue de la consultation publique de la Commission européenne sur le [Plan d'action pour la démocratie européenne](#)¹⁵.
 5. Échanges avec plusieurs acteurs de la formation et de la recherche : INRIA (mission Défense & Sécurité), Université Marne-la-Vallée (ANR), Portail de l'Intelligence Économique.
- ii. **Représentation, défense, promotion des positions et valeurs françaises dans la lutte contre les manipulations de l'information à l'échelon européen et international**
1. Suivi des travaux du Système d'Alerte Rapide (SAR ou *Rapid Alert System*) européen et du Mécanisme de Réaction Rapide (MRR ou *Rapid Response Mechanism*) du G7, instances européennes et internationales de gestion de crise ayant une composante terroriste ou désinformationnelle.
 2. Présentation, auprès de nos partenaires européens et via le Système d'Alerte Rapide (SAR), de la stratégie du gouvernement français en matière de communication stratégique dans le cadre de la pandémie.
 3. Préparation avec la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne et suivi des groupes de travail des institutions européennes ayant trait au sujet des manipulations de l'information (principalement le groupe horizontal permanent *Enhancing Resilience and Countering Hybrid Threat*, ou ERCHT, chargé de traiter les menaces hybrides). Depuis la présentation du Plan d'action pour la démocratie européenne le 3 décembre 2020, suivi des travaux européens pour constituer son troisième pilier « Lutter contre la désinformation » et établir un mécanisme conjoint de protection des élections, réponse à la consultation publique de la Commission européenne sur la **transparence de la publicité politique**.
- iii. **Faire avancer la coopération européenne et internationale en matière de lutte contre les manipulations de l'information**
1. Échanges informels et réguliers avec le [Service européen pour l'action extérieure](#)¹⁶ (SEAE) sur les bonnes pratiques et les outils de la diplomatie numérique française en termes de lutte contre les manipulations d'information afin de s'accorder sur la conceptualisation du phénomène et sur les réponses à y apporter.
 2. Participation en tant qu'experts à l'initiative « 100 questions » de l'OCDE en partenariat avec le GovLab, visant à faire émerger les 10 questions les plus pressantes sur le sujet et fédérer les efforts

¹⁵ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_2250

¹⁶ https://europa.eu/european-union/about-eu/institutions-bodies/eeas_fr

mondiaux pour obtenir les jeux de données qui permettront d'y répondre.

iv. **Expérimentations et travaux afin de mettre en œuvre des outils numériques d'aide à l'analyse des manipulations de l'information.**

Actions menées pour renforcer la mobilisation nationale, européenne et internationale sur les enjeux de lutte contre les manipulations de l'information			
Sujet	Action(s)/Événement(s)	Lieu	Date
Mobilisation internationale	Participation au Système d'Alerte Rapide (SAR) européen	Visio-conférence	<i>En continu</i>
	Participation au Mécanisme de réaction rapide du G7 (MRR)	Visio-conférence	<i>En continu</i>
Mobilisation nationale	Participation aux travaux de la task force interministérielle sur la régulation des plateformes numériques	Paris et visio-conférence	<i>En continu</i>

II. PROMOUVOIR LES VALEURS DÉMOCRATIQUES ET LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE NUMÉRIQUE

La France mène une diplomatie active en faveur de la protection et de la promotion des droits humains et des valeurs démocratiques. L'Ambassadeur pour le numérique veille à la traduction concrète de cette politique dans le domaine numérique en lien étroit avec la Direction Générale de la Mondialisation (DGM) et la Direction des Nations Unies, des Organisations Internationales, des Droits de l'Homme et de la Francophonie (NUOI).

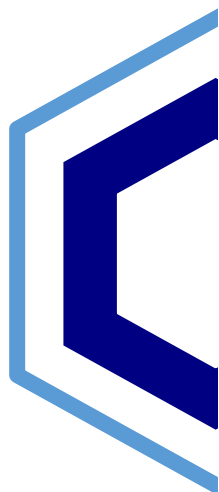
Eu égard au poids de l'espace francophone, de sa diversité et de son influence sur la scène numérique internationale, la France doit, aux côtés de ses partenaires, jouer un rôle moteur dans la construction d'une stratégie numérique au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en accord avec nos valeurs communes.

- a. **Soutien aux travaux de l'OIF sur les sujets numériques**¹⁷. Sous l'impulsion de la Secrétaire générale de l'OIF, qui place la priorité numérique au cœur de son mandat, un groupe d'experts numériques des différents Etats Membres a été chargé de développer une stratégie numérique de la Francophonie. La diplomatie numérique française défend la nécessité d'établir une vision et des objectifs communs au sein de l'OIF pour répondre aux besoins croissants en matière de développement numérique de ses pays membres, de découvrabilité des contenus en langue française et de défense de valeurs partagées telles que l'inclusion et la transparence.
 - i. **Participation aux réunions sur la stratégie de pilotage général de l'organisation et appui à l'actualisation des stratégies de la Francophonie en matière économique et numérique.**
 - ii. **Élaboration des positions françaises au sein du Groupe d'experts numériques** (plan stratégique numérique de la Francophonie ; volet numérique du prochain Sommet),
 - iii. **Soutien et participation au développement de la communauté « Solidarité Covid-19 Francophonie**¹⁸ » portée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Lancée au mois de mars 2020, elle a pour objectif de fédérer les talents numériques de l'espace francophone mondial pour présenter les différentes initiatives numériques visant à lutter contre la pandémie de Covid-19. L'équipe de l'Ambassadeur pour le numérique a participé (i) à la sélection des projets auxquels l'OIF a apporté un accompagnement financier, (ii) à la promotion des solutions émanant de la communauté, et (iii) à la création d'une plateforme des innovateurs. Cette dernière a notamment permis, dans tout l'espace francophone, d'échanger des bonnes pratiques et des outils à code ouvert.

¹⁷ <https://www.francophonie.org/numerique-273>

¹⁸ <https://www.francophonie.org/solidarite-COVID19>

Actions menées pour développer la coopération numérique de la Francophonie			
Sujet	Action(s)/Événement(s)	Lieu	Date
Francophonie	Organisation Internationale de la Francophonie : participation aux travaux du groupe d'experts numériques	Paris et visio-conférence	<i>En continu</i>
	Actualisation de la stratégie économique pour la Francophonie	Visio-conférence	29 septembre 2020
	OIF : Dialogue sur le « renforcement capacitaire lié à la cybersécurité »	Visio-conférence	26 octobre 2020



En 2011, des chefs de gouvernement et des représentants de la société ont créé conjointement le **Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO)** pour promouvoir une gouvernance transparente, participative, inclusive et redevable.

Le PGO revendique avoir mené, aux côtés des gouvernements soutiens, plus de 4000 réformes, dont certaines ayant apporté des changements à fort impact pour renforcer la transformation de l'action publique en faveur d'une plus grande participation citoyenne.

- b. **Promotion du modèle français d'ouverture de l'action publique auprès de nos partenaires européens et internationaux.** La France occupe une position exemplaire dans le classement mondial des données ouvertes, et l'Ambassadeur pour le numérique entend traduire ces efforts nationaux en ambition internationale.
 - i. **Participation au Comité de pilotage du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert¹⁹ (PGO, ou en anglais, **Open Government Partnership**)** pour promouvoir la vision française de l'ouverture des données publiques comme partie intégrante de la vitalité des démocraties.
 - ii. Transmission de l'expertise de l'Ambassadeur pour le numérique sur les sujets de transformation numérique de l'action publique auprès de

¹⁹ <https://www.opengovpartnership.org/>

partenaires, notamment dans le cadre du [GovTech Global Partnership](#)²⁰ de la Banque mondiale.

- iii. Promotion du **développement de start-ups d'Etat**, pour mettre en place les capacités techniques nécessaires à l'exercice de la puissance publique. Dans ce cadre, l'Ambassadeur pour le numérique a participé les 16 et 17 décembre au jury du Challenge Startups d'État de l'Agence de Développement du Digital du Maroc.

Actions menées pour promouvoir le modèle français d'ouverture de l'action publique			
Sujet	Action(s)/Événement(s)	Lieu	Date
Gouvernement ouvert	Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO)	Visio-conférence	7 mai 2020 30 juillet 2020
	PGO	Visio-conférence	24 septembre 2020
	PGO	Visio-conférence	14 et 15 décembre 2020
OCDE	Ouverture du lancement de l'initiative <i>Rules as Code</i> (RaC) de l'Observatoire de l'Innovation du Secteur Public (OPSI) de l'OCDE	Visio-conférence	14 octobre 2020
Modernisation de l'action publique	Echanges sur le <i>GovTech Global Partnership</i> avec la Banque mondiale	Visio-conférence	8 décembre 2020

c. Valorisation des valeurs de la France et du savoir-faire français sur la scène internationale

- i. Accompagnement de la délégation française au [salon BETT](#)²¹, le salon mondial du numérique pour l'éducation à Londres, pour promouvoir le savoir-faire de notre filière numérique éducative (EdTech) et rencontrer les acteurs européens, qui s'inscrit dans la feuille de route de France EduNum International.
- ii. L'Ambassadeur a également veillé dans son activité, en cohérence avec les actions menées en 2019 et en partenariat avec la direction NUOI, à la promotion de la démocratie et de la liberté d'expression. Il a apporté son

²⁰ <https://www.worldbank.org/en/programs/govtech/partners>

²¹ <https://www.bettshow.com/>

soutien au [Partenariat sur l'Information et la Démocratie](#)²² porté notamment par Reporters sans frontières (RSF) et tout particulièrement au lancement du premier groupe de travail du Forum sur l'information et la démocratie consacré à la lutte contre l'infodémie.

- iii. Dans le cadre de la réflexion internationale sur l'utilisation des outils numériques comme moyen de lutte contre l'épidémie de la COVID-19, défense du respect à la vie privée. Participation à l'événement en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies organisé par Access Now, organisation à but non lucratif, sur le thème de « *la surveillance numérique de la pandémie et le respect de la vie privée* ».

²² <https://informationdemocracy.org/fr/accueil/>

III. CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE DE L'ÉCOSYSTÈME FRANÇAIS D'INNOVATION NUMÉRIQUE, EN PARTICULIER DE LA FRENCH TECH

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères participe à la promotion des intérêts économiques de la France. Pour cela, il s'appuie sur son réseau diplomatique et sur des opérateurs ou initiatives diverses comme Business France, sous sa cotutelle, ou la « French Tech », dont il est membre-fondateur. Cette diplomatie économique permet de soutenir les entreprises françaises à l'exportation ainsi que l'attractivité de la France vis-à-vis des investissements étrangers.



Tech for Good a été lancé par la France en 2018 sur la conviction que la technologie a permis des progrès démocratiques, sociétaux, sociaux et économiques sans précédents, mais qu'elle est aussi responsable de nouvelles formes de menaces.

Pour garantir que le secteur de la Tech agisse pour le bien commun, cette initiative associe un large spectre de parties prenantes pour s'engager, collectivement, à la défense d'un usage bénéfique des technologies.

En lien avec la Direction de la diplomatie économique du ministère, l'équipe de l'Ambassadeur pour le numérique prend part à la promotion des talents numériques français et s'assure de la concordance de nos intérêts économiques avec les cadres réglementaires et normatifs européens et internationaux.

- a. **Appui au lancement de [l'Appel Tech for Good](#)**²³, initiative multipartite lancée en 2018 par le Président de la République pour promouvoir l'utilisation du numérique pour le bien commun.
- b. Suivi des travaux de la Représentation permanente de la France auprès de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) sur l'établissement d'une **[fiscalité spécifique au secteur du numérique](#)**²⁴.
- c. **Echanges avec les acteurs français du numérique :**
 - i. Au cours de son séjour du 3 au 4 mars 2020 à Rabat, réunion de travail avec les représentants de la French Tech au Maroc pour échanger sur le climat des affaires et perspectives futures, notamment en matière de cybersécurité.
 - ii. Poursuite des échanges avec l'écosystème entrepreneurial tech français, notamment lors du **[France Digitale Day](#)**²⁵ du 15 septembre 2020.

²³ <https://www.techforgood.international/fr/appel-tech-for-good/>

²⁴ <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/l-ocde-soutient-les-efforts-multilateraux-en-vue-de-relever-les-defis-fiscaux-soulevés-par-la-numerisation-de-l-economie.htm>

²⁵ <https://francedigitale.org/>

Rapport d'activité 2020 – Ambassadeur pour le numérique

- iii. Systématisation de la co-construction de la position française à porter dans les enceintes internationales de gouvernance de l'Internet avec les entreprises et ministères français concernés.

Malgré ces rencontres, les confinements de l'année 2020 ont ralenti les interactions au sein des communautés French Tech ainsi que la promotion directe des entreprises françaises.

Actions menées pour contribuer à la diplomatie économique de la France et renforcer l'attractivité internationale de l'écosystème français d'innovation numérique			
Sujet	Action(s)/Événement(s)	Lieu	Date
Tech for Good	Co-préparation de l'édition 2020 du Sommet Tech for Good	Paris	<i>En continu</i>
French Tech	Rencontre avec la French Tech au Maroc	Rabat	3 mars 2020
	France Digitale Day	Visio-conférence	15 septembre 2020

IV. PARTICIPER A LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET ET A SA RÉGULATION

La diplomatie numérique portée par la France s'attache à préserver un modèle multipartite équilibré. Ce dernier est au cœur du travail des enceintes internationales compétentes, telles la [Société pour l'Attribution des Noms de Domaine et des Numéros sur Internet](https://www.icann.org/fr)²⁶ (ou en anglais, ICANN, pour *Internet Corporation for Assigned Names and Numbers*) et le [Forum sur la Gouvernance de l'Internet](https://www.internetsociety.org/fr/events/igf/)²⁷ (ou en anglais IGF, pour *Internet Governance Forum*).

A ses débuts, Internet était administré par des universitaires et des ingénieurs. Les parties prenantes concernées par son développement se sont peu à peu associées à sa gouvernance : Etats, société civile, entreprises et même simples internautes. Ce modèle a été pensé pour favoriser un système équilibré et représentatif mais reste menacé par les effets d'une lourde comitologie bénéficiant aux plus grands acteurs économiques et étatiques (risque de capture réglementaire) et de plus en plus contesté par certains Etats qui soutiennent un modèle beaucoup plus étatique.

a. Renforcement des contributions françaises dans les différents domaines que sont la gouvernance des réseaux, de l'Internet, la défense de la neutralité du net et la promotion de standards ouverts et interopérables.

i. **Garantir la présence française et francophone dans les organismes de normalisation.** L'organisation de réunions régulières réunissant les parties prenantes françaises intéressées par une participation aux sujets de gouvernance est l'occasion d'échanger sur les standards, normes, protocoles et autres processus techniques jugés stratégiques et d'en tirer les recommandations et stratégies d'influence appropriées. L'équipe de l'Ambassadeur pour le numérique prépare les positions françaises avec ces acteurs (entreprises et associations, telle que l'Association française pour le nommage Internet en coopération, ou AFNIC).

ii. **Participation, en lien avec les différents postes et directions compétentes (DGM, DGP/NUOI), à la conduite des négociations internationales par la France.**

1. Participation, le 16 septembre 2020, au Forum de la Gouvernance Mondiale organisé à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. L'Ambassadeur pour le numérique a présidé à cette occasion un atelier sur l'Appel de Paris.

2. Chef de délégation française à l'ICANN.

a. Représentation de la France au sein du Comité consultatif gouvernemental (*Governmental Advisory Committee*, ou GAC) de l'ICANN ;

b. Négociations pour la France lors des réunions de l'ICANN 67, 68 et 69 sur plusieurs considérations techniques ayant des conséquences systémiques sur la cybersécurité et le modèle

²⁶ <https://www.icann.org/fr>

²⁷ <https://www.internetsociety.org/fr/events/igf/>

économique des secteurs dont la chaîne de valeur s'appuie sur l'Internet. Les sujets négociés incluent notamment :

- i. La mise au point d'un nouveau système d'accès aux données WHOIS ;
 - ii. Les règles d'ouverture de futurs domaines de premier niveau générique (SubPro des futurs gTLDs).
3. **Promotion de la position française en faveur d'une gouvernance de l'Internet libre, ouvert, neutre et unique auprès de nos homologues européens et des institutions de l'Union européenne.** La diplomatie numérique française voit en ce modèle une composante essentielle de défense de notre souveraineté numérique. La coopération européenne en matière de gouvernance et de normalisation s'est renforcée durant l'année 2020.



Un **nom de domaine** est un identifiant de domaine internet, c'est-à-dire d'un ensemble d'ordinateurs hébergeant des activités aux caractéristiques communes. Le nom de domaine de premier niveau générique « **.org** » est destiné aux organisations à but non-commercial.

Le 30 avril 2020, l'ICANN rejette la vente du « **.org** » par *Public Interest Registry* (PIR) au fonds d'investissement Ethos Capital.

- b. **Défense d'un positionnement fort contre une marchandisation accrue et sans visibilité de long terme d'une extension internet clé pour de nombreux partenaires.** L'équipe de l'Ambassadeur pour le numérique s'est fortement mobilisée contre le projet de vente du registre « **.org** », domaine utilisé par de nombreuses institutions et organisations non gouvernementales à un fonds d'investissement privé aux considérations peu compatibles avec celles qui président actuellement à la gestion du **.org**. La diplomatie française a constitué une large coalition, fédérant à sa suite Commission européenne et Etats Membres, pour voir cette vente empêchée.

Actions menées pour défendre la vision française, garantir sa présence et renforcer ses contributions dans les différentes instances de gouvernance de l'Internet			
Sujet	Action(s)/Événement(s)	Lieu	Date
Gouvernance au sein de l'ONU	Participation aux travaux sur l'IGF+ (Forum sur la Gouvernance de l'Internet)	New-York et visio-conférence	<i>En continu</i>
	Participation au Forum de Gouvernance Globale (UN75 Global Governance Forum)	Visio-conférence	16 septembre 2020
Gouvernance de l'Internet au sein de l'ICANN	ICANN 67 : participation aux sessions du GAC (Governmental Advisory Committee)	Visio-conférence	7 au 12 mars
	ICANN 68 : participation aux sessions du GAC	Visio-conférence	22 au 25 juin
	ICANN 69 : participation aux sessions du GAC	Visio-conférence	19 au 22 octobre 2020
Dialogue européen	Echanges avec le Directeur général adjoint et équipes de la DGCONNECT de la Commission européenne	Visio-conférence	23 septembre 2020 ; en continu
Dialogue français	Echanges avec les acteurs impliqués pour construire les positions françaises	Visio-conférence	<i>En continu</i>
	Participation à la session plénière sur la Gouvernance de l'Internet France	Visio-conférence	27 octobre 2020

Valeurs transversales majeures

En cohérence, mais aussi en complément des quatre axes de sa boussole d'action, l'Ambassadeur mène des actions transversales pour défendre la position selon laquelle seul un **Internet libre, ouvert, sûr et unique** peut garantir la paix à l'échelle internationale – et les **valeurs et pratiques démocratiques** – dans l'espace numérique.

Pendant l'année 2020, l'Ambassadeur pour le numérique a poursuivi sa mission de promotion de ces valeurs cardinales en participant ou en lançant des initiatives multipartites et multilatérales destinées à renforcer l'indépendance stratégique de la France vis-à-vis des grands acteurs étatiques ou privés.

- a. **La défense et la promotion d'un Internet libre, ouvert, sûr et unique a été portée en priorité à l'échelle européenne**, à travers la promotion auprès de nos partenaires du besoin d'assurer, ensemble, une « **souveraineté numérique européenne** ». Cette capacité à agir de façon indépendante dans le cyberspace est pour la France une composante de la sécurité des Etats et un pilier de la vie citoyenne de nos démocraties.
 - i. **Co-construction et animation du réseau des ambassadeurs européens pour le numérique et la cybersécurité.** Cet effort a permis de promouvoir l'idée d'une souveraineté numérique européenne comme composante de l'indépendance stratégique de l'Union européenne et des Etats membres, et de coordonner les positions en vue des négociations internationales.
 - ii. **Suivi des travaux visant à mettre en place une fiscalité pour les plateformes du numérique menés au sein de l'OCDE.**
 - iii. **Suivi de la *task force* pour la régulation des plateformes**, qui réfléchit, en collaboration avec la Direction de l'Union européenne, à une régulation systémique de l'écosystème des plateformes numériques. Ces travaux s'inscrivent en prévision de la présentation de deux règlements au Parlement européen et au Conseil européen par la Commission européenne en décembre 2020 : les [Digital Services Act \(DSA\) et Digital Market Act \(DMA\)](#)²⁸.
- b. **Défense d'un modèle multilatéral et multipartite, pour inclure l'ensemble des parties prenantes dans la gouvernance numérique.**
 - i. L'Ambassadeur pour le numérique est un acteur moteur de la promotion du travail effectué sous [l'Appel de Paris](#)²⁹ pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace et [l'Appel de Christchurch](#)³⁰ pour supprimer les contenus terroristes et extrémistes violents en ligne. **Convaincu que face aux défis du numérique, les Etats doivent encourager des solutions multipartites**, il participe à promouvoir l'inclusion du secteur privé et de la société civile dans chacune de ces deux initiatives.

²⁸ <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/digital-services-act-package?etrans=fr>

²⁹ <https://pariscall.international/fr/>

³⁰ <https://www.appeldechristchurch.com/>

- a. Lancement des négociations pour créer un Programme d'Action (en anglais, *Programme of Action* ou PoA) destiné à dépasser l'impasse constatée dans les deux groupes de travail onusiens que sont le Groupe des Experts Gouvernementaux (en anglais [Group of Governmental Experts](https://www.un.org/disarmament/group-of-governmental-experts/)³¹ ou GGE) et [l'Open-ended Working Group](https://www.un.org/disarmament/open-ended-working-group/)³² (OEWG). Le PoA permet de rassembler une coalition inédite d'Etats autour d'une même table des négociations. Complémentaire aux initiatives multipartites, le **modèle multilatéral est essentiel pour mettre en place une gouvernance internationale concertée et efficace.**

³¹ <https://www.un.org/disarmament/group-of-governmental-experts/>

³² <https://www.un.org/disarmament/open-ended-working-group/>

Actions transversales majeures

Plus encore qu'une position, ces valeurs façonnent la méthode de travail diplomatique de l'Ambassadeur pour le numérique et de son équipe, au sein du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères comme dans les initiatives internationales qu'il porte. La veille permanente sur les technologies de rupture irrigue le travail de la diplomatie numérique française.

V. SUIVRE ET ANTICIPER LE DÉVELOPPEMENT DES INNOVATIONS ET LA MAÎTRISE DES TECHNOLOGIES DE RUPTURE, NOTAMMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, ET FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UN CADRE DE GOUVERNANCE INTERNATIONALE

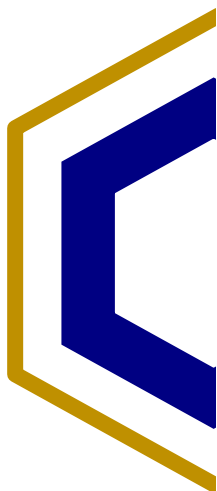
Les cycles d'innovation sont de plus en plus courts, ce qui renforce l'intensité concurrentielle internationale dans l'acquisition des technologies de rupture, outils de puissance et de souveraineté.

L'Ambassadeur pour le numérique prend en compte ces évolutions pour promouvoir le développement, la maîtrise et l'encadrement des technologies. Pour mener à bien sa mission, il rencontre un large spectre d'acteurs : Etats, institutions internationales, entreprises du secteur des technologies, chercheurs académiques ou associés à des *think tanks*.

- a. Soutien à l'établissement d'une capacité internationale de réflexion sur l'éthique de l'intelligence artificielle et les enjeux de régulation qui s'y appliquent. Ces actions permettent de promouvoir tant l'inclusion et le respect des valeurs démocratiques que l'innovation militaire, conformément à la vision française s'appliquant à ce domaine.
 - i. **Lancement officiel du *Global Partnership on Artificial Intelligence (GPAI)*, ou [Partenariat Mondial pour l'Intelligence Artificielle](#)³³ (PMIA)**, le 15 juin 2020 par la France, le Canada, l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, la République de Corée, le Japon, l'Inde, l'Italie, Singapour, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Slovénie. Processus lancé en 2018, soutenu par le Président de la République, le lancement du PMIA sous portage à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a été mené dans le cadre du G7.
 - ii. **Un [premier sommet du PMIA](#)³⁴** s'est tenu à Montréal les 3 et 4 décembre 2020.

³³ <https://gpai.ai/fr/>

³⁴ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-numerique/actualites-et-evenements/article/communiqu-de-presse-conjoint-partenariat-mondial-pour-l-intelligence>



Le **Partenariat Mondial pour l'Intelligence Artificielle** (PMIA) est une initiative multipartite développée sous la présidence française du G7.

En se fondant sur la Recommandation de l'OCDE sur l'intelligence artificielle (IA), le PMIA rassemble un large spectre d'acteurs issus du secteur public, du secteur privé, du monde universitaire ou de la société civile en général. Tous soutiennent ainsi la recherche de pointe et les activités appliquées sur les priorités établies en matière d'IA.

- iii. **Élaboration avec les ministères de la Justice et de l'Economie, des finances et de la relance, de la position française aux Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle³⁵ (CAHAI)**, créé par le Conseil de l'Europe, qui a pour objectif d'examiner la faisabilité et le contenu potentiel d'un cadre juridique pour le développement, la conception et l'application de l'intelligence artificielle sur la base de larges consultations multipartites, fondées sur les normes existantes dans le domaine des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'Etat de droit.
- iv. Dans la ligne du rapport final du groupe de haut niveau des Nations unies sur la coopération numérique³⁶, l'Organisation des Nations Unies, ainsi que la France et la Finlande, « **co-champions** », pilotent les consultations thématiques en cours en vue de recommandations concrètes sur la recommandation 3C (IA) d'ici la fin de l'année.

Actions menées pour renforcer la position française parmi les <i>leaders</i> des technologies de rupture			
Sujet	Action	Lieu	Date
Travaux sur l'intelligence artificielle	CAHAI (Comité <i>ad hoc</i> sur l'intelligence artificielle) : participation aux travaux	Visio-conférence	<i>En continu</i>
	ONU : pilotage des consultations sur recommandation 3C	Visio-conférence	<i>En continu</i>

³⁵ <https://www.coe.int/fr/web/artificial-intelligence/cahai>

³⁶ <https://www.un.org/fr/digital-cooperation-panel/>

Ethique et intelligence artificielle	Lancement du Partenariat Mondial pour l'Intelligence Artificielle (PMIA)	/	15 juin 2020
	Sommet du PMIA	Visio-conférence	3 et 4 décembre 2020

- b. **Dialogue régulier avec les grands fournisseurs de services en ligne pour favoriser la coopération sur des sujets communs**, comme la protection des données privées, l'élimination des contenus terroristes en ligne et la lutte contre les manipulations de l'information. En 2020, l'Ambassadeur pour le numérique a ainsi échangé avec Microsoft, Amazon Web Services (AWS), Google, Palo Alto Networks, TikTok, et Facebook.

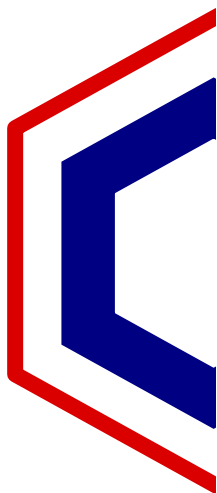
VI. CONSTRUIRE UNE CAPACITÉ NUMÉRIQUE DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

La diplomatie numérique française incarne l'approche ouverte défendue dans les enceintes multilatérales et multipartites par des coproductions pour le bien commun. Les communs numériques sont construits et maintenus par un grand nombre de contributeurs bénévoles, gouvernés par les communautés de contributeurs, et diffusés sous des licences donnant toutes libertés d'exploitation et de modification et ne pouvant être refermées. Convaincu que la qualité, la pérennité et la capacité de nos administrations et de nos entreprises à utiliser ces Communs sont des leviers pour protéger les libertés fondamentales, assurer une sécurité et une souveraineté économiques, l'Ambassadeur pour le numérique travaille à encourager et promouvoir ces outils auprès de nos partenaires nationaux et internationaux.

- a. **Développement d'outils ouverts et de communs numériques avec la start-up d'Etat [Disinfo](https://disinfo.quaidorsay.fr/fr)**³⁷. Cette dernière est responsable de la création (i) d'outils d'analyse des manipulations de l'information et (ii) d'outils destinés à la régulation des plateformes (analyse des publicités politiques illégales en ligne, archivage des conditions générales d'utilisation des services en ligne). L'Ambassadeur pour le numérique oriente la stratégie d'ouverture de ces outils et les utilise comme moyens d'exercer une influence diplomatique.
- b. **Traitement des contributions** de la Direction Générale des Entreprises (DGE) à l'outil de suivi des documents contractuels (qui deviendra en 2021 Open Terms Archive), permettant ainsi à son nouveau département dédié à l'analyse de données (Pôle d'expertise pour la régulation de l'économie numérique PEReN) de suivre les conditions d'usage des magasins d'applications mobiles (Google Play Store et Apple App Store) et de nombreux fournisseurs de services en ligne.
- c. **Travail avec les acteurs de l'écosystème français des communs numériques.** Collaboration toute particulière avec l'association ToS;DR pour mobiliser une communauté de contributeurs au suivi d'évolution des documents contractuels, dans le cadre de la construction du Commun contributif [Open Terms Archive \(OTA\)](https://disinfo.quaidorsay.fr/fr/open-terms-archive)³⁸.
- d. Encadrement d'étudiants dans le contexte d'un événement visant à multiplier les expérimentations sur des jeux de données mis à disposition (appelé en anglais *data sprint*), afin de constituer et d'analyser un jeu de données sur les appels à la vigilance spontanés face aux informations manipulées sur les réseaux sociaux.

³⁷ <https://disinfo.quaidorsay.fr/fr>

³⁸ <https://disinfo.quaidorsay.fr/fr/open-terms-archive>



Open Terms Archive (OTA) est un outil libre et ouvert de suivi et d'archivage des évolutions des conditions générales d'utilisation des principaux fournisseurs de services en ligne. Il permet aux défenseurs des droits des utilisateurs, aux régulateurs et à toute personne intéressée de suivre les évolutions de ces conditions.

OTA est un logiciel libre et collaboratif, ce qui signifie que toute entité peut contribuer à son amélioration et à l'ajout de documents et de fournisseurs de services à suivre.

VII. ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN PUISSANCE NUMÉRIQUE DU MINISTÈRE

Pour que la France reste un modèle d'innovation et d'excellence, objectif tracé par le Ministre dans la lettre de mission de l'Ambassadeur pour le numérique, la promotion d'une diplomatie « augmentée » doit être menée de concert avec la montée en compétence et en capacité du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en appui de la Direction du numérique, et en cohérence avec le plan de transformation numérique du ministère.

a. **Soutien à la transformation numérique et à la montée en puissance du ministère.**

- i. Partage de **l'expertise acquise sur les thèmes touchant au gouvernement ouvert et à la transformation numérique**, parfois même au niveau interministériel ou à l'extérieur du gouvernement. Par exemple, l'Ambassadeur pour le numérique a été auditionné par la mission parlementaire sur la politique publique de la donnée le 19 octobre 2020.
- ii. **Le numérique mis au service de la diplomatie :**
 1. Déploiement par l'équipe de l'Ambassadeur pour le numérique de codes provenant de communs numériques au service du développement d'outils pour le ministère.
 2. Utilisation des canaux de communication permis par le réseau social Twitter. Ce choix permet autant de faire une veille des acteurs du monde numérique que d'assurer le rayonnement de l'action diplomatique auprès de ces mêmes acteurs. Lancé en avril 2019, le compte [@AmbNum](https://twitter.com/AmbNum)³⁹ dispose deux ans plus tard de 4 541 abonnés.
- iii. Favoriser un mode de travail et de management **agile**, directement inspiré des méthodes employées dans l'écosystème numérique.

b. **Soutien à la création d'une filière de diplomates numériques.**

- i. Animation du réseau des « talents numériques » du ministère. Des réunions sont organisées plusieurs fois par an pour échanger sur les sujets numériques rencontrés par les agents et l'équipe de l'Ambassadeur pour le numérique.
- ii. Echange avec les « correspondants numériques » chargés de suivre ces enjeux dans le réseau diplomatique. Sollicitations et appels à contributions, adressés notamment aux correspondants numériques francophones dans le cadre des travaux autour de la communauté « [Solidarité Covid-19 Francophonie](https://www.francophonie.org/solidarite-COVID19) ⁴⁰ », portée par l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Diffusion des idées et promotion des positions françaises

L'Ambassadeur pour le numérique a pour mission de promouvoir, auprès de nos partenaires internationaux et des acteurs publics et privés, les positions de la France sur les questions

³⁹ <https://twitter.com/AmbNum>

⁴⁰ <https://www.francophonie.org/solidarite-COVID19>

internationales relatives aux enjeux numériques. Pour ce faire, il traduit, fait connaître, et promeut la diplomatie numérique française à l'étranger en s'appuyant sur différents formats d'expression et de partage.

Interventions, conférences et auditions de l'Ambassadeur pour le numérique

La plupart des interventions publiques de l'Ambassadeur pour le numérique ont pour objectif de présenter sa fonction et la position française en matière de diplomatie numérique. En lien régulier avec l'enseignement supérieur et la recherche, il se tient également à disposition des missions parlementaires qui sollicitent son expertise. L'Ambassadeur pour le numérique (i) donne des entretiens aux médias, (ii) participe à des interventions publiques et (iii) entretient des contacts diplomatiques réguliers.

Liste des interviews dans des médias			
Sujet	Média spécialisé/ Événement	Lieu	Date
Le numérique à l'heure de la crise sanitaire	France Culture Covid-19#1	Visio-conférence	17 mai 2020
« <i>Stability in an uncertain world</i> »	GovInsider Live's Festival of Innovation	Visio-conférence	8 septembre 2020
Les enjeux de la cybersécurité	Emission B Smart	Visio-conférence	30 septembre 2020
Intelligence artificielle	Entretien avec acteurspublics	Visio-conférence	21 octobre 2020
Gouvernement ouvert	Netscouade	Visio-conférence	3 novembre 2020
	FranceInfo	Visio-conférence	6 novembre 2020
Politique de la donnée et souveraineté numérique	ZDNet	Visio-conférence	9 novembre 2020
Confiance et cybersécurité dans le cyberspace	S&D Magazine, numéro sur la paix internationale	Visio-conférence	4 décembre 2020

Liste des interventions publiques			
Sujet	Action(s)/Événement(s)	Lieu	Date
Présentation de l'approche française cyber	Participation au FIC et présentation de l'approche française	Lille	30 janvier 2020
	Participation au ITEA <i>cybersecurity dialogue</i>	Visio-conférence	12 mai 2020
	Participation au ITEA <i>cybersecurity dialogue</i>	Visio-conférence	11 juin 2020
	Interview dans le cadre d'une thèse "A Comparative study on Cyber Power: Germany, France and the United Kingdom" de l'Université Fédérale de Grande do Sul, Brésil	Visio-conférence	15 septembre 2020
	3 ^{ème} session nationale « Souveraineté numérique et cybersécurité » de l'IHEDN	Visio-conférence	24 septembre 2020
	Intervention lors du Paris Cyber Week	Visio-conférence	30 septembre 2020
	Cours à l'Ecole militaire	Visio-conférence	4 novembre 2011
Présentation de la diplomatie numérique française et défense d'une souveraineté numérique	Webinaire pour Agora Managers	Visio-conférence	21 avril 2021
	Cours à Sciences Po	Visio-conférence	22 avril 2020
	Briefing des ambassadeurs du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Visio-conférence	3 juin 2020
	Formation des ingénieurs du Corps des Mines	Visio-conférence	4 septembre 2020
	Audition par la mission d'information « bâtir et promouvoir une souveraineté numérique nationale et européenne » de l'Assemblée nationale	Visio-conférence	15 octobre 2020
	Intervention pour l'association April	Visio-conférence	10 septembre 2020

Rapport d'activité 2020 – Ambassadeur pour le numérique

	Formation Cycle Supérieur du Numérique 2021	Visio-conférence	10 novembre 2020
Innovations technologiques et économie numérique	Cours à Sciences Po « <i>Regulation and Digital Economy</i> »	Visio-conférence	20 novembre 2020
	Intervention lors des ElectricDays	Visio-conférence	1 ^{er} décembre 2020
	« <i>Villes en développement et numérique : comment tenir les promesses de l'innovation ?</i> » - Association internationale des maires francophones (AIMF)	Visio-conférence	9 décembre 2020
Service public et politique de la donnée	Table-ronde « <i>Après la crise : construire le service public de demain</i> », Rencontres internationales de la gestion publique (RIGP)	Visio-conférence	8 septembre 2020
	Audition par la mission parlementaire sur la politique publique de la donnée de l'Assemblée nationale	Visio-conférence	19 octobre 2020
	Table-ronde « <i>Anticiper les enjeux de demain : illectronisme, évolution des métiers, mixité, souveraineté</i> », Ministère de l'Education nationale	Visio-conférence	4 novembre 2020
	Bilan du gouvernement ouvert	Visio-conférence	10 novembre 2020
Lutte contre les manipulations de l'information	Audition par la Cour des comptes européennes sur l'évaluation des actions de l'Union européenne en matière de lutte contre les manipulations de l'information	Visio-conférence	7 avril 2020
	Audition à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat sur la réponse de l'Etat face à la diffusion de fausses informations dans le cadre de l'épidémie de Covid-	Visio-conférence	8 avril 2020

	19		
	Intervention sur la désinformation auprès de l'institut OpenDiplomacy	Visio-conférence	14 mai 2020
	Intervention lors du groupe "Reset", organisé par le <i>Center for International Governance Innovation et Apolitical</i>	Visio-conférence	17 juin 2020 30 juin 2020 14 juillet 2020 21 juillet 2020
	RightsCon : soutien au lancement du « <i>Working group on the fight against infodemic and response to information chaos</i> » du Forum sur l'Information et la Démocratie	Visio-conférence	30 juillet 2020
EdTech	Participation au salon BETT afin de rencontrer les acteurs européens de la EdTech	Londres	23 janvier 2020
Développement international	Participation au lancement du programme « ONU Habitat »	Paris	20 janvier 2020
	Rencontre avec l'équipe Facilité Mondiale pour la Prévention des Risques de Catastrophes et Relèvement de la Banque Mondiale	Paris	19 février 2020
	Rencontre avec les équipes de Global Pulse (ONU)	New-York visio-conférence	11 février 2020 29 avril 2020
	Rencontre avec le Conseil Présidentiel pour l'Afrique	Visio-conférence	8 juin 2020
Culture	Rencontre avec Bibliothèques Sans Frontières	Paris	2 février 2020

Rapport d'activité 2020 – Ambassadeur pour le numérique

	Rencontre avec des représentants de la BnF	Visio-conférence	16 juin 2020
Droits de l'Homme	Intervention au side event de l'Assemblée Générale des Nations-Unies sur « <i>la surveillance numérique de la pandémie et le respect de la vie privée</i> »	Visio-conférence	5 octobre 2020
Gouvernance de l'Internet	Intervention lors de « <i>L'Avenir d'internet avec et pour les citoyen-nes</i> », We The Internet	Visio-conférence	10 octobre 2020
Intelligence artificielle	Journées Suédoises de l'Innovation (SID)	Visio-conférence	17 novembre 2020
Communs numériques	Table-ronde Numérique En Communs (NEC 2020)	Visio-conférence	17 novembre 2020
Start-up d'Etat	Jury au Digital Days, challenge de start-ups d'Etat organisé par l'Agence de Développement du Digital du Maroc	Visio-conférence	16 et 17 décembre 2020
Les nouvelles frontières du juge administratif	Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation	Visio-conférence	23 novembre 2020
	Colloque du Conseil d'Etat	Visio-conférence	18 décembre 2020

Liste des contacts diplomatiques

Sujet	Action(s)/Événement(s)	Lieu	Date
Présentation de l'approche française cyber	Participation à la présentation du <i>Cybersecurity Trust Fund</i> de la Banque Mondiale	Visio-conférence	6 juin 2020
Lutte contre les manipulations de l'information	Réunion de l'Appel de Paris sur la séparation entre menaces cyber et désinformation	Visio-conférence	8 juillet 2020

Rapport d'activité 2020 – Ambassadeur pour le numérique

Lutte contre l'utilisation d'Internet à des fins terroristes	Participation à un panel multipartite lors de la RightsCon	Visio-conférence	27 juillet 2020
Ethique et intelligence artificielle	Sommet RAISE (<i>Responsible AI for Social Empowerment</i>), organisé par le ministère de l'Electronique et de l'Informatique indien	Visio-conférence	5 octobre 2020
Dialogue bilatéral	Entretien avec un représentant de la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information du Maroc	Rabat	4 mars 2020
	Dialogue avec la Lituanie sur le projet de création d'un Centre européen de compétences industrielles, technologiques et de recherche en matière de cybersécurité à Vilnius	Visio-conférence	21 septembre 2020
Appel de Christchurch	Réunion avec le Directeur du GIFCT sur le futur de ce dernier	Visio-conférence	25 septembre 2020
Intelligence artificielle	Participation à l'I-DAIR (<i>International Digital health & AI Research collaborative</i>) - ouverture de données et santé	Visio-conférence	13 octobre 2020
E-santé	Global Business Summit	Visio-conférence	16 décembre 2020

Contributions écrites

L'Ambassadeur pour le numérique partage la vision et l'action de la diplomatie numérique française à travers des publications écrites sur le blog de l'équipe, créé en juillet 2020, et sur d'autres sites spécialisés.

i. Publications

- Article publié sur le site AI-Regulation.com : « [The politics of regulation in the age of AI](#) »⁴¹
- [La Vérité](#)⁴², Blog personnel : article sur les fausses informations.
- Tribune publiée dans le programme du Festival de Géopolitique de Grenoble « [GAFAM/ BATX : concurrents ou partenaires de l'Etat ?](#) »
- Tribune publiée pour le Printemps de l'économie « [La guerre de demain sera-t-elle cyber ?](#) »

ii. [Le blog de l'équipe](#)⁴³

- [L'Appel de Christchurch, quelles avancées ?](#)⁴⁴ (20 juillet 2020)
- [Des barbelés sur la prairie Internet : contre les nouvelles enclosures, les communs numériques comme leviers de souveraineté](#)⁴⁵ (31 juillet 2020)

⁴¹ <https://ai-regulation.com/the-politics-of-regulation-in-the-age-of-ai/>

⁴² <http://www.henriverdier.com/2020/06/la-verite.html>

⁴³ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-numerique/blog-de-l-equipe/>

⁴⁴ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-numerique/blog-de-l-equipe/article/l-appel-de-christchurch-quelles-avancees-20-07-20>

⁴⁵ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-numerique/blog-de-l-equipe/article/des-barbeles-sur-la-prairie-internet-contre-les-nouvelles-enclosures-les>

Conclusion : les enjeux numériques à venir

2020 a rappelé aux meilleurs spécialistes que la prospective méritait d'être manipulée avec humilité. En gardant cela à l'esprit, l'équipe de l'Ambassadeur pour le numérique a travaillé cette année sur un certain nombre de projets qui devraient voir le jour en 2021. Ces initiatives diplomatiques françaises, en se fondant sur l'analyse des opportunités et menaces du numérique, visent à favoriser la construction d'une gouvernance internationale ouverte et transparente.

- Les **négociations du Programme d'Action (PoA)** au sein de l'*Open-ended Working Group* (OEWG) devraient aboutir au début de l'année 2021. S'il est retenu au sein de cette enceinte, le projet sera ensuite présenté lors de la 76^{ème} Assemblée générale des Nations Unies, pour être adopté en septembre 2021.
- Le 15 mai 2021 marquera le **deuxième anniversaire de l'Appel de Christchurch**. L'initiative lancée par la France et la Nouvelle-Zélande a permis à la communauté internationale de prendre conscience des conséquences de la diffusion des contenus extrémistes, haineux et terroristes dans le monde réel. Sur la base de la consultation réalisée par l'équipe de l'Ambassadeur pour le numérique et le Ministère néozélandais des Affaires étrangères et du commerce, les soutiens se réuniront pour faire un bilan des réalisations de l'Appel depuis son lancement et construire des ambitions fortes pour son futur.

La diplomatie numérique française poursuivra également ses efforts pour pousser une ambition numérique à l'échelle européenne. La préparation de la présidence française de l'Union européenne, qui s'étendra sur le premier semestre 2022, offre une opportunité pour mettre en œuvre des projets législatifs et innovants.

- La Commission européenne a présenté en 2020 au Parlement européen et au Conseil un ensemble cohérent de textes devant être débattus en 2021 et adoptés à l'horizon 2022. La législation sur les services numériques, composée du **Digital Services Act (DSA)** et du **Digital Market Act (DMA)**, ainsi que le **Plan d'action pour la démocratie européenne**, apportent une réponse aux défis que posent les grands fournisseurs de services en ligne à notre souveraineté numérique. L'Ambassadeur pour le numérique suivra l'évolution de ces textes qui auront un impact majeur.
- Les **communs numériques** s'imposent peu à peu comme un outil d'autonomie stratégique, non seulement pour la France mais aussi pour tous les Etats. De ce fait, la diplomatie numérique française s'efforcera de promouvoir à l'étranger, avec une insistance volontaire en Europe, ce modèle comme alternative aux puissances hégémoniques.